

Commune :
MONTBRISON (147)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 3483 C
Document vérifié et numéroté le 06/01/2025
A MONTBRISON
Par Eric JOLIBOIS
Géomètre des finances publiques
Signé

PTGC Antenne de Montbrison
Cadaastre
26 bis boulevard Lachèze

42608 MONTBRISON Cédex
Téléphone : 04.77.96.62.02

ptgc.loire@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AT
Feuille(s) : 000 AT 01
Qualité du plan : Plan régulier avant
20/03/1980
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 06/01/2025
Support numérique : -----

D'après le document d'arpentage
dressé
Par Dubreuil Vincent (2)

Réf. : 24.11.01
Le 21/11/2024

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)
a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou un bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le ----- par ----- géomètre à -----
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente mise 6463.
A -----, le -----

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)

Modification selon les énonciations d'un acte à publier

